

Commune de Bourg des Comptes

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 4 novembre 2008

VOIRIE ET BATIMENTS

- **Logements communaux** : les loyers des logements communaux vacants sont révisés à la baisse et sont fixés comme suit :
 - ancien logement de l'école publique : 450 €
 - duplex de 53 m² au dessus de la mairie : 350 €
 - T 5 de 85 m² au dessus de la mairie : 450 €
- **Bâtiments communaux** : un audit thermique de plusieurs bâtiments va être réalisé pour un montant de 4 600 € hors taxes subventionné à 50 %
- **Programme éolien** : le programme de développement aérien proposé par le pays des Vallons de Vilaine est accepté. Ce programme prévoit notamment des études de faisabilité entre le village de l'Aubriais et la Commune de Poligné.
- **Restaurant scolaire** : la consultation d'architectes pour l'extension du restaurant scolaire est lancée. Les cabinets doivent faire acte de candidature avant le jeudi 20 novembre à 17 heures
- **Projets** : Deux projets de voirie vont commencer prochainement : l'aménagement de la place de la Courbe et la Place Porteu de la Morandière. Pour le premier une réunion de présentation va être programmée pendant la 1^{ere} quinzaine de décembre, les travaux, réalisés avec une maîtrise d'ouvrage de l'ACSOR, devraient commencer en début 2009. Pour la Place Porteu, une exposition présentant le projet va être faite en fin d'année dans le hall de la mairie.

FINANCES ET PERSONNEL COMMUNAL

- **Personnel communal** :
 - deux postes d'adjoint technique de 1^o classe sont créés avec effet au 17 octobre 2008 pour permettre la nomination de deux agents ayant passé avec succès leur examen professionnel. Deux postes de 2^{ème} classe sont supprimés à la même date.
 - le budget de l'EHPAD prendra en charge sur la base de 22 € de l'heure, les frais de personnel lors d'interventions des services techniques de la commune.
- **Finances** :
 - le budget de l'EHPAD va rembourser à la Commune 51 925.40 € correspondant aux avances financières faites par le budget de la Commune lors des études et des premiers travaux de construction.
 - suite à l'acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire, le prix de 200 € a été accepté pour la cession du C 15.
 - assainissement : le listing des abonnés fait apparaître certaines anomalies et notamment des consommations nulles. Une étude va être menée avec la STGS, qui gère le réseau, pour appliquer le forfait de 25 m³ par habitant pour les habitations raccordées et utilisant un puits.
- **Analyses perspectives** :
 - Programmation des investissements : depuis quelques mois, la commission des finances travaille sur les investissements à réaliser sur la période 2009-2014 et l'impact qui pourrait en résulter pour les finances de la Commune. Les investissements suivants, d'un montant global estimé à 630 000 € hors taxes, après déduction des subventions, ont été retenus comme prioritaires pour les années 2009 et 2010
 - place Porteu + éclairage
 - rond point rue de Pléchatel
 - aménagement de la rue de la courbe
 - extension du restaurant scolaire
 - Deux autres projets importants ont été retenus mais feront l'objet d'une programmation ultérieure :
 - une médiathèque
 - l'aménagement de la rue de la Gare (par tranche)

Ces investissements ne pourront pas être financés uniquement sur les fonds propres de la Commune et un emprunt devra être réalisé.

D'autre part, une provision annuelle de 80 000 € hors taxes a été prévue pour les investissements courants.

- **fiscalité** : Pour participer au financement de ces différents investissements, et en tenant compte du fait que les taux d'imposition n'ont pas été augmentés sur les 3 dernières années, une augmentation de ces taux de 5% sur 2009 est prévue.

Toute cette analyse est programmée à réglementation constante c'est-à-dire sans modification par une loi de finances des recettes principales du budget notamment les participations de l'Etat au titre de la dotation de fonctionnement et du fonds de compensation de la TVA.